

FO

HAUTE-SAVOIE

Lettre bimestrielle de l'Union départementale des Syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie / Novembre 2013

Le Bal des menteurs

Par Stéphane Renaud, Secrétaire Général

Cher(e)s Camarades,

Nous nous sommes rassemblés le 15 octobre devant le Parlement pour marquer à nouveau notre opposition au projet de contre-réforme des retraites. Disons-le à nouveau de façon claire : jamais notre Organisation ne cautionnera un quelconque allongement de la durée de cotisations ! Cautionner le départ à 66 ans à la retraite pour un salarié qui débute sa carrière professionnelle à 23 ans est une régression sociale que nous refusons d'accompagner.

Car désormais les masques tombent et la vérité éclate enfin au grand jour. Il suffit pour cela de lire le rapport signé du Ministre des Finances, rapport discrètement adressé aux autorités bruxelloises et qui précise les points suivants : « l'âge légal de départ à la retraite est maintenu à 62 ans mais l'âge effectif de départ, qui constitue le critère déterminant au regard de la soutenabilité des finances publiques devrait mécaniquement augmenter avec l'allongement de la durée de cotisation. **A terme, un assuré qui débute sa carrière à 23 ans ne pourra partir à taux plein qu'à partir de 66 ans !** » Et voilà la messe est dite, comme pourrait le dire benoîtement le leader actuel de la CFDT !!!

De notre côté nous n'avons pas attendu cette note pour savoir que le gouvernement mentait depuis le début comme un arracheur de dents, tant le bobard était flagrant. Sauf à prendre les salariés pour des imbéciles, le gouvernement qui croyait endormir tout le monde, confirme ainsi officiellement qu'il a fait voter une loi qui de fait organise à terme la précarité pour tous les futurs retraités. Malus pour tous et décote à volonté ! Tel sera le résultat d'une loi qui n'a d'autres vertus que de satisfaire les marchés financiers. Le grand bradage en règle de nos retraites organisé par les idiots utiles du système est à l'œuvre alors qu'une majorité de nos compatriotes est hostile à cette loi.

Il est bon dans ce cadre de se rappeler également ce que coûte la petite gâterie fiscale accordée aux entreprises sans la moindre contrepartie, y compris pour celles qui, par exemple, refusent d'appliquer la loi concernant les ouvertures illégales du dimanche : le Crédit d'Impôt Compétitivité (CICE), c'est 20 milliards d'euros dans la poche sans le moindre contrôle ! Le tout financé pour 1/3



par une hausse de la TVA, hausse pour laquelle l'actuel Président avait juré la main sur le cœur qu'il n'en validerait jamais le principe comme s'appropriait à le faire son prédécesseur à l'Elysée. Les 2/3 tiers restant, ce sont des taxes en plus et du service public en moins...

Le Premier Ministre et le Président, en bons apôtres dévoués de la Sainte Inquisition bruxelloise appliquent donc avec zèle les conséquences de leur ratification du traité de stabilité budgétaire. Le fameux TSCG qui faute d'avoir été réellement négocié sauf à vouloir faire rire jaune tout le monde, se décline par conséquent avec la bénédiction de ceux qui n'ont de syndicaliste que le nom. Au final, la mécanique autoritaire de cette politique d'austérité se déploie aussi bien avec les uns qu'avec les autres ! Elle profitera d'abord à ses donneurs d'ordre, ceux qui depuis le début de la crise financière attendent patiemment dans l'ombre la vente à la découpe de nos services publics, de nos systèmes de protection collective et même de notre patrimoine public. Tout cela est désormais bien connu. Pour notre part, à FO nous garderons notre ligne. Celle que nous défendons depuis le début de cette crise financière, à savoir que l'austérité imposée aux peuples n'est que la conséquence aveugle et suicidaire d'une politique injuste socialement et contreproductive sur le plan économique. Répétons-le inlassablement : en plus de ne donner aucun résultat et aucunes perspectives cette politique restrictive risque de fragiliser gravement notre démocratie. Ce ne sera pas faute de l'avoir dit ...

Annemasse : FO s'impose aux transports urbains

Carton plein pour les camarades du nouveau syndicat FO de l'entreprise TP2A (Transport urbain à Annemasse). Lors de l'élection partielle, 5 postes étaient à renouveler sur 6. La liste FO a raflé les 5 sièges ! Félicitations à l'équipe du nouveau Délégué Syndical, **Morgan Cornu** !



Assemblée générale de l'AFOC

François Garofalo a été réélu Secrétaire Général après un rapport d'activité voté à l'unanimité. Pour joindre nos camarades au siège de l'Union départementale, un seul numéro : 04 50 67 40 22.

Les permanences ont toujours lieu les lundi et mercredi de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h. Merci à eux !

Retrouvez l'actualité au quotidien sur notre Facebook **Force Ouvrière Haute-Savoie** !



Remettre le **social**
au cœur de l'**entreprise**



Expertises économiques et sociales
auprès des comités d'entreprise

Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair: la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

BUREAUX DE LYON
47, rue Maurice FLANDIN
69003 LYON
Tél.: 04 72 13 23 30 - Fax : 04 72 13 23 36

SIÈGE SOCIAL
Tél.: 01 48 19 25 40

www.syncea.fr - info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !